



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2533

Attribution d'une subvention d'investissement de 3 825 euros en faveur de "l'Association des Familles de Lyon" pour l'établissement d'accueil de jeunes enfants "Pirouette", sis 75 rue Eugène Pons à Lyon 4e, pour le renouvellement du mobilier de la salle de change et de la cuisine - Approbation et autorisation de signature de la convention.

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2533 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 3 825 EUROS EN FAVEUR DE "L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE LYON" POUR L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS "PIROUETTE", SIS 75 RUE EUGENE PONS A LYON 4E, POUR LE RENOUELEMENT DU MOBILIER DE LA SALLE DE CHANGE ET DE LA CUISINE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION. (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association des Familles de Lyon gère deux équipements de Petite Enfance dans le 4^e arrondissement, d'une capacité totale de 61 places d'accueil réparties comme suit :

- « Popy » : 33 rue Henri Gorjus, agréé pour 41 places ;
- « Pirouette » : 75 rue Eugène Pons, agréé pour 20 places.

L'Association contribue ainsi au renforcement du dispositif d'accueil des enfants de 0 à 4 ans dans le 4^e arrondissement et coopère à la politique Petite Enfance de la Ville de Lyon.

Ces deux équipements exercent leurs activités dans des locaux mis à disposition par la Ville de Lyon dans le cadre d'une convention temporaire d'une durée de trois ans, signée le 15 juin 2016.

Suite à une visite de la Protection Maternelle et Infantile de la Métropole de Lyon, l'Association souhaite réaménager la cuisine et la salle de change de l'équipement « Pirouette ».

Par délibérations n° 2015/825 du 19 janvier 2015, n° 2015/1470 du 28 septembre 2015, n° 2015/1724 du 17 décembre 2015 et n° 2016/2419 du 26 septembre 2016, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 177 280 € au profit de l'équipement « Pirouette » pour l'année 2015 et 190 000 € pour l'année 2016.

L'Association a présenté un budget d'investissement de 38 245 € TTC et sollicité le soutien de la Ville à hauteur de 7 650 € pour le renouvellement du mobilier dans le cadre du nouvel aménagement de la salle de change du groupe des « grands » et la cuisine.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « tous arrondissements – Mobilier et petits aménagements pour crèches ».

Il vous est proposé de participer à hauteur de 10 % du montant total des travaux, soit une subvention d'investissement de 3 825 € en faveur de l'Association des Familles de Lyon.

La CAF a accepté de financer 80 % du montant des travaux. Une part d'autofinancement de 10 % est donc laissée à la charge de l'Association.

Les conditions et modalités de versement de la subvention d'investissement de la Ville de Lyon sont formalisées par la convention jointe au rapport.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2015/825 du 19 janvier 2015, n° 2015/1470 du 28 septembre 2015, n° 2015/1724 du 17 décembre 2015 et n° 2016/2419 du 26 septembre 2016 ;

Vu la convention de mise à disposition de locaux du 15 juin 2016 et la convention cadre du 20 juin 2016 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1 – Une subvention exceptionnelle d'équipement de 3 825 € est allouée à l'Association des Familles de Lyon pour le renouvellement du mobilier de la cuisine et de la salle de change du groupe des « grands » de l'établissement « Pirouette ».

2 – La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association des Familles de Lyon, pour la réalisation de travaux, est approuvée.

3 – M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la subvention d'équipement sera financée à partir des crédits inscrits au budget 2016, sur le programme ENGESTION, opération ENGEQUIP et sera imputée sur l'article 20422, fonction 64.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Blandine REYNAUD